

LETTRE PAROISSIALE – JUILLET AOUT 2025

Edito

*Père Céleste,
En ton fils Jésus-Christ, notre frère, tu nous a donné la foi,
Et tu as répandu en nos coeurs, par l’Esprit Saint, la flamme de la charité.*

*Qu’elles réveillent en nous la bienheureuse espérance de l’avènement de ton Royaume.
Que ta grâce nous transforme, pour que nous puissions faire fructifier les semences de l’Evangile,
Qui feront grandir l’humanité et la création tout entières,
Dans l’attente confiance des cieux nouveaux et de la terre nouvelle,
Lorsque les puissances du mal seront vaincues et ta gloire manifestée pour toujours.*

*Que la grâce du Jubilé qui fait de nous des Pèlerins d’Espérance,
Ravive en nous l’aspiration aux biens célestes et répande sur le monde entier
La Joie et la paix de notre rédempteur.*

A toi, Dieu béni dans l’éternité, la louange et la gloire pour les siècles des siècles.

Amen.

Prière des pèlerins de l’Espérance (Tanger 2025)

• Echos du conseil presbytéral

Le conseil presbytéral s'est réuni le 3 juillet 2025 à 19h00. Notre président du jour, Claude nous a mené dans la prière des Pèlerins de l’Espérance reproduite en édito. Nous avons ensuite accueilli Nadine Revial qui nous a parlé de son ministère au sein de la commission des ministères de l'EPUDF (cf texte de cette lettre d'info), puis Stéphane Rémy qui a partagé avec le CP ses arguments et un petit dossier pour faire une demande de subvention auprès de la CRIM, afin d'accompagner les restaurations nécessaires au Temple de Bagnères-de-Bigorre. Outre les points récurrents (approbation du PV précédent et échanges de nouvelles, point financier), nous avons parlé de l'organisation de la fête de la paroisse à Bagnères-de-Bigorre, du dossier de raccordement des réseaux d'eaux du Temple de Bagnères de Bigorre, d'une exposition installée et surveillée par la CIMADE, sur les femmes violentées dans le monde (temple de Tarbes 15-20 septembre). Le CP a officiellement mandaté Agnès de Tienda comme représentante de l'EPUDF 65 auprès de l'Eglise Verte. Le prochain CP est prévu le 4 septembre, Gérard aura la charge de la permanence téléphonique pendant les mois de juillet et août.

- **Activités d'Église**

Retour sur la journée consistoriale

Le 15 juin dernier, nous étions une dizaine de Haut-Pyrénéens à participer à la Journée consistoriale à Salles-Montgiscard, sur la rive gauche du Gave de Pau, face à Baigts de Béarn. Autour du café de l'accueil ou en cours de journée, ce fut l'occasion de retrouver des membres de paroisses voisines et d'en rencontrer de nouveaux.

Le culte a été présidé par les pasteurs de Pau-Oloron, d'Orthez et de Bayonne-Biarritz pour la liturgie. Leur confrère invité, Omer Dagan, originaire du Bénin et installé avec sa famille à Montpellier, a prêché sur le passage en Romains 12 mettant en lumière avec grande pédagogie et humour combien chaque membre, visible ou invisible, majeur ou mineur, est utile à la cohérence de l'église vivante à l'image du corps, qui est, dans cet esprit, temple de Dieu.

Nos amis espagnols s'étaient excusés. Ils nous ont fait part de leurs salutations et envoyé un joli montage photos récapitulant un siècle de mission et de partages transfrontaliers.

Après les échanges joyeux autour d'un buffet partagé, Omer Dagan, secrétaire de la Cevaa, a donné une conférence enthousiasmante sur l'histoire et le fonctionnement de cette œuvre. Issue de la Société des Missions, comme le Defap, la Cevaa existe depuis 1971. Anciennement Communauté évangélique d'action apostolique, cette Communauté d'églises en mission regroupe 34 églises francophones et anglophones réparties dans 24 pays d'Afrique, d'Amérique Latine, d'Europe, de l'Océan Indien et du Pacifique. La très grande diversité des origines et des contextes est une richesse autant qu'un défi dans la conjugaison des trois principes que sont Partager, Agir, Témoigner. Ces églises sont particulièrement actives autour de projets d'animation théologique pour tous, d'échanges avec les jeunes, et de la dynamique des femmes. La Cevaa favorise les rencontres et organise aussi des colloques, des séminaires et actions diverses assorties de fiches pratiques.

« Habiter autrement la Création » est une thématique phare, partagée concrètement par la majorité de ces églises. Confrontées à des situations souvent inquiétantes voire difficiles, ces églises sont conscientes des bouleversements en cours et se retrouvent en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création. Elles ont certainement quelque chose à nous dire sur les enjeux et les défis de l'Ecothéologie chrétienne et les retours d'expérience autour de « cultiver et garder », dans la foi, les ressources naturelles que les humains ont reçus en partage.

La journée s'est conclue sur une bénédiction avec le souhait de retrouver Omer et sa famille l'année prochaine !

La commission des ministères par Nadine Revial

A la demande de Gérard Seel, j'ai pu venir devant le conseil presbytéral pour présenter d'une part ce qu'est la Commission des ministères, d'autre part la grande nouveauté du synode 2025 : la création d'un ministère de diacre.

Tout d'abord, laissez-moi vous rappeler **l'organisation de notre Eglise Protestante Unie de France**. Depuis 2013, elle est unie à l'Eglise luthérienne et elle est riche de plus de 400 paroisses (dont 42 luthériennes), de 1100 lieux de cultes, de 500 ministres dont 1/3 de femmes, répartis sur 9 grands régions. Elle compte aussi 2 facultés de théologie, à Paris et Montpellier, regroupées sous le terme IPT (Institut Protestant de Théologie), qui délivrent un master aux futurs pasteurs.

Le système presbytéro-synodal de l'Eglise signifie qu'elle est fondée sur 2 piliers : l'Assemblée générale de chaque association cultuelle d'une part, le synode national d'autre part.

Un schéma pourrait rapidement en exposer le principe :

Les différents conseils (presbytéral, régional et national) gèrent la vie de l'Eglise, chacun à son niveau, dans l'intervalle des sessions annuelles où ils rendent des comptes de leur travail.

Les flèches représentent les élections des délégués.

Parlons maintenant de la **Commission des ministères** (CDM).

Ses membres, ainsi que nous venons de le voir, sont élus par le synode national, et c'est à lui qu'elle rend compte de son travail.

Ses 3 missions sont l'accompagnement, le discernement, et la participation à la réflexion de l'Eglise.

- L'accompagnement et le discernement de tous les étudiants qui se destinent au pastorat :

Les étudiants peuvent demander à rencontrer la CDM avant-même de commencer leurs études. Ils peuvent aussi la rencontrer avant de rentrer en 1^e année de Master, c'est conseillé mais pas encore obligatoire. Au plus tard au printemps de la première année de Master, la CDM rencontre l'étudiant pour un entretien avec lui et délivre ou non l'autorisation de rentrer en Master professionnalisaant, appelé Master Eglise et Société (MES). Bien sûr c'est l'IPT qui de son côté valide ou non les enseignements. Cette année de MES est une année de stage en alternance, où l'étudiant apprend le métier auprès d'un pasteur chevronné, tout en ayant des semaines de reprise en faculté.

Puis, à la fin des études, c'est à nouveau la CDM qui se prononce sur l'entrée ou non en proposanat du candidat : cette fois le jeune pasteur sera seul en charge du travail pastoral, même s'il a encore beaucoup à apprendre. La CDM le reverra, en lien avec le Conseil régional et le Conseil presbytéral, une fois au milieu et une fois à la fin du proposanat, qui dure 2 ans.

- L'accompagnement et le discernement des Ministres venant d'une autre Eglise

Imaginons un pasteur qui vienne d'Afrique et qui souhaite exercer son ministère dans l'EPUDF. Il sera reçu par la CDM qui lui accordera ou non l'autorisation de commencer un proposanat dans une paroisse. Le schéma est alors le même que pour un candidat fraîchement diplômé.

- L'accompagnement et le discernement d'un ministre qui souhaite changer de ministère

Il peut s'agir d'un ministre en paroisse qui souhaite devenir aumônier des hôpitaux, ou inversement un animateur biblique régional qui souhaite revenir en paroisse : il passera devant la CDM pour un entretien.

Il reste encore quelques cas d'accompagnement, plus anecdotiques.

Une fois qu'un candidat est reconnu-ordonné pasteur, il ne dépend plus de la CDM, mais du Secrétaire général de notre Eglise.

Enfin, cette nouveauté : le **ministère de diacre**, décidé au synode national de mai 2025 à Sète.

Vous l'avez lu, il s'agit d'un ministère, c'est-à-dire qu'il concernera l'annonce de l'Evangile.

Tout est à construire !

Le profil du diacre :

*il aura un projet précis, et de l'expérience dans ce domaine ;
*il fera 2 ans d'études de théologie à l'IPT : celui-ci s'attelle à la conception de cette nouvelle formation, « sur la base d'une articulation entre formation initiale et mise en pratique sur le lieu d'exercice ; une validation d'acquis [...] » ; l'IPT espère pouvoir la proposer en septembre 2026 ;
*il sera rémunéré par l'Eglise, mais contrairement aux pasteurs, ne sera pas logé ;
*il aura un conseil ecclésial d'accompagnement, qui selon la mission pourra être le conseil presbytéral, régional, ou autre ;
*il sera inscrit au rôle des ministres (le registre où sont inscrits tous les pasteurs) dans une section spéciale.
La CDM le rencontrera 2 fois : avant le début des études, puis après un an d'exercice.
Ce dispositif de diaconat sera expérimental pour une durée de 5 ans à compter de la mise en place de la formation par l'IPT, donc sera évalué au plus tôt au synode national de 2032.

Et nous dans tout ça ?

Les Eglises locales sont « encouragées à discerner en leur sein les personnes, les charismes et les besoins de service et à les proposer aux Conseils régionaux, qui évaluent le lien entre le projet et l'annonce de l'Evangile ; la Commission des ministères discerne la vocation de la personne avant le début de la formation ; le Conseil régional propose au Conseil national la création du poste temporaire. » (Décision n°2 – Synode national de Sète mai 2025)

Il reste évidemment beaucoup de points à préciser, et les instances nationales sont déjà toutes au travail ! A nous, localement, de nous emparer de cette opportunité pour notre Eglise.

• Fêtes de la paroisse, Bagnères de Bigorre : 6 juillet 2025



Quelle joie de se retrouver à Bagnères pour cette journée d'Eglise !

Après un culte préparé par Jean et Agnès et co-célébré par Jean Dacunha et Rémi Cabanac, nous avons gaiement partagé l'apéritif et le repas à l'ombre derrière le temple.

En début d'après-midi nous avons pris le temps d'échanger sur différents groupes ou activités de notre paroisse (groupe de partage biblique, commission animation, groupe de prière, entraide, aumônerie militaire) ; chaque animateur a présenté l'activité de son groupe, puis a suivi un temps de questions/réponses, de suggestions, interrogations...

Un vrai partage communautaire !

Nadine Revial

- **Calendrier (*italique* = hors les murs), toutes les activités sont au temple de Tarbes (sauf indiqué)**

JUILLET 2025

Dimanche 6 juillet (à partir de 10h30) : fête de la paroisse à Bagnères-de-Bigorre (culte avec sainte-cène), pas de culte à Tarbes

mercredi 9 juillet 19h00 : groupe de prière

Dimanche 15 juillet 10h30 : culte à Tarbes et culte à Bagnères¹

mercredi 23 juillet 19h00 : groupe de prière

Dimanche 27 juillet 10h30 : culte à Tarbes et culte à Bagnères¹

AOUT 2025

Dimanche 3 août 10h30 : culte à Tarbes

Dimanche 10 août 10h30 : culte à Tarbes et culte à Bagnères¹

Dimanche 17 août 10h30 : culte à Tarbes

Dimanche 24 août 10h30 : culte à Tarbes et culte à Bagnères¹

Dimanche 31 août 10h30 : culte à Tarbes

SEPTEMBRE 2025

Mercredi 3 septembre 20h30 : Partage biblique

Jeudi 4 septembre 19h00 : CP

Dimanche 7 septembre 10h30 : Culte avec Sainte Cène

Dimanche 14 septembre 10h30 : pas de culte à Tarbes, culte de rentrée à Bagnères¹

Semaine 15-20 septembre : exposition de la CIMADE au Temple de Tarbes

Dimanche 21 septembre 10h30 : culte à Tarbes et culte à Bagnères¹

Dimanche 28 septembre 10h30 : culte à Tarbes

¹Les cultes à Bagnères, sauf fête de la paroisse, sont présidés par Bernard Kowalcyk, pasteur retraité des assemblées de Dieu

Tous les cultes de Tarbes sont également retransmis par téléphone.

Il vous suffit de composer le numéro suivant : 01 84 14 15 17 suivi du code 918064#

Merci d'envoyer vos dons à **Emmanuelle Poublan**, 67 boulevard Jean Moulin, 65000 TARBES

Tél : 06 72 66 75 81 – epoublan@gmail.com

Chèques à l'ordre de l'Église Protestante Unie de France en Hautes-Pyrénées (EPUdF en HP).

Si vous le pouvez, merci de privilégier les virements ! IBAN FR76 1027 8022 6500 0217 8000 210